

# L'exemplarité des gouvernants

Colloque organisé par Olivier Beaud (Université Paris Panthéon Assas),  
Éric Buge (Fellow de l'Institut Villey, Secrétaire général du GEVIPAR),  
Cécile Guérin-Bargues (Université Paris Panthéon-Assas)  
et Charles-Édouard Sénac (Université de Bordeaux)

La notion d'exemplarité appliquée aux dirigeants publics est récente. Elle s'est notamment diffusée en France à la suite du rapport remis par Jean-Louis Nadal au Président de la République en 2015 intitulé « Renouer la confiance publique – Rapport au Président de la République sur l'exemplarité des responsables publics ». Si la notion en elle-même est nouvelle, elle recouvre une exigence ancienne dans les régimes démocratiques et républicains visant à prévenir la corruption des gouvernants et, ce faisant, le détournement des institutions publiques à des fins personnelles.

L'exigence d'exemplarité, du point de vue juridique, peut être définie comme regroupant l'ensemble des normes qui établissent des contrôles ou imposent des sanctions spécifiques aux responsables publics. Il en va ainsi, en France, de l'obligation pour certaines catégories de responsables politiques de rendre publics leur patrimoine et leurs intérêts, du contrôle fiscal systématique dont ils font l'objet ou encore des interdictions d'exercice de certaines activités professionnelles qui les frappent.

Ainsi définie, l'exigence d'exemplarité semble habiter de manière croissante les démocraties contemporaines. Au travers de l'élaboration de normes déontologiques ou de la création d'instances de contrôle du champ politique, la vie politique et ses acteurs se voient soumis à un ensemble de règles qui s'étend rapidement. Ce phénomène n'est pas propre à la France et participe de la recherche du « bon gouvernement » décrite par Pierre Rosanvallon.

L'objet du colloque est d'étudier ce mouvement en faveur de l'exemplarité dans les régimes représentatifs afin, d'une part, d'en examiner les causes, les manifestations, les justifications et, d'autre part, d'en effectuer le bilan critique.

# Colloque

## L'exemplarité des gouvernants

Organisé par Olivier Beaud (Université Paris Panthéon Assas),  
Éric Buge (Fellow de l'Institut Villey, Secrétaire général du GEVIPAR),  
Cécile Guérin-Bargues (Université Paris Panthéon-Assas)  
et Charles-Édouard Sénac (Université de Bordeaux)

**JEUDI 10 FÉVRIER 2022**

Salle des Conseils de l'Université Paris Panthéon-Assas

Aile Soufflot, 2<sup>e</sup> étage du 12, place du Panthéon - 75005 Paris

Évènement ouvert au public sans inscription - Accès sur présentation du passe sanitaire

Programme détaillé des activités de l'Institut Michel Villey sur : [www.institutvilley.com](http://www.institutvilley.com)

INSTITUT  
MICHEL  
VILLEY



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

## Matinée

• de 9h à 13h •

### Cerner la notion d'exemplarité des gouvernants

Sous la présidence de Denis Baranger  
(Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas)

**9h15 : Denis Baranger** (Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas) :  
*Mots d'accueil*

**9h30 : Vincent Azoulay** (Directeur d'études à l'EHESS) :  
*Vu d'Athènes : l'exemplarité des hommes politiques en question*

**10h : Lucien Jaume** (Directeur de recherche émérite du CNRS) :  
*L'exemplarité, exigence démocratique ou aristocratique ?*

**10h30 : Mathilde Laporte** (Docteur de l'Université Paris Panthéon-Assas) :  
*L'exemplarité, du monde anglo-saxon à la France ?*

*11h : Débat avec la salle - Pause café*

**11h30 : Éric Buge** (Fellow de l'Institut Villey, Secrétaire général du GEVIPAR) :  
*Pour une définition juridique de l'exemplarité des gouvernants*

**12h : Cécile Guérin-Bargues** (Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas) :  
*L'exemplarité des gouvernants : ce qu'en disent les juges*

*12h30 : Débat avec la salle*

*13h-14h : Déjeuner*

## Après-midi

• de 14h à 18h30 •

### Comprendre l'exigence contemporaine d'exemplarité

Sous la présidence d'Olivier Beaud  
(Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas)

**14h : Éric Phélippeau** (Professeur à l'Université Paris Nanterre) :  
*L'élaboration des politiques publiques d'exemplarité*

**14h30 : Charles-Édouard Sénac** (Professeur à l'Université de Bordeaux) :  
*Vie privée des gouvernants et exemplarité*

**15h : Jérôme Couillerot** (Professeur à l'Université Lyon III Jean Moulin, détaché  
auprès de l'Université St Joseph de Beyrouth) : *Transparence et exemplarité*

*15h30 : Débat avec la salle - Pause café*

**16h : Patrick Wachsmann** (Professeur émérite de l'Université de Strasbourg et  
Déontologue de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg) :  
*L'exigence d'exemplarité des élus locaux : le point de vue d'un déontologue*

**16h30 : Christian Bidégaray** (Professeur émérite de l'Université de Nice) :  
*L'exemplarité des gouvernants : une opinion dissidente*

**17h : Agnès Roblot-Troizier** (Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,  
Déontologue honoraire de l'Assemblée nationale) : *Grand témoin (sous réserve)*

*17h30 : Débat avec la salle - Pause café*

**18h : Jean-Louis Nadal** (Procureur général honoraire près la Cour de cassation,  
Ancien président de la HATVP) : *Propos conclusifs*